



PROCES-VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JANVIER 2024

Sur convocation individuelle écrite de Mme Michèle LECKLER, maire, en date du 22 janvier 2024, le conseil municipal s'est régulièrement réuni le 29 janvier 2024 à 20h00 dans la salle du conseil municipal de Plobsheim de la mairie de Plobsheim sous la présidence de Mme Michèle LECKLER, maire.

Nombre de conseillers : 27

Présents : 25 Absents : 2 Procurations : 1

Quorum : Atteint

Sous la présidence de : Mme Michèle LECKLER, Maire

Secrétaire de séance : Mme Estelle ADOLF

Membres présents : BAPST Charles, BAPST Luc, BASTIAN Thomas, ECKERT Christian, ENGEL Christian, GOETZ Anne-Sophie, GRUBER Martin, HEYER Jérôme, HORNECKER Sandrine, Christiane JAEGER, KIESLER Aurore, KRETZ Brigitte, LAUFFENBURGER Evelyne, LIBS Sylvain, LORENTZ Jean-Marc, PFISTER Jean-Philippe, ROESSLER Sabine, SCHNEIDER Sophie, SCHWAB Véronique, SCHWENTZEL Martin, TEINTURIER Nicolas, VAUBOURG Elisabeth, WIEHLE Frédérique, WIMMER Gaëlle.

Membres excusés : BAPST André, FISCHER Norbert qui a donné procuration à Michèle LECKLER

Vœux de Michèle LECKLER, maire, à tous les conseillers municipaux :

« Bonsoir à toutes et à tous,

Bienvenue à tous pour cette première séance du Conseil Municipal de l'année 2024.

Avant de débiter cette séance, j'aimerais encore une fois vous adresser à tous, de vive voix, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Qu'elle soit porteuse de succès, de bonheur et de pleine santé bien sûr, pour chacun d'entre vous, ainsi que pour vos proches.

Dans un monde en perpétuel mouvement, je forme le vœu que cette année 2024 nous mène vers une société réconciliée, oeuvrant pour la paix, dans un environnement sain et vivable, qui permette à tous de s'y épanouir pleinement.

2023 nous a donné l'opportunité de faire ensemble le bilan de trois années d'action au service des Plobsheimois.

Ce bilan témoigne de notre travail et de notre engagement pour faire de Plobsheim :

- une commune toujours plus dynamique et solidaire,
- une commune au service de ses habitants,
- une commune qui préserve son cadre de vie, qui valorise ses infrastructures,
- une commune attractive et engagée, dans une démarche globale durable.

2024 sera pour Plobsheim une année où, fidèles à nos engagements, nous continuerons à travailler d'arrache-pied et à agir concrètement pour demain ; par la réalisation de projets communaux d'infrastructures et de projets métropolitains de voirie notamment.

Comme j'ai eu l'occasion de le dire vendredi soir lors de la cérémonie des vœux du Maire, nous continuerons à placer l'humain, la fraternité et le devenir de notre village au cœur de nos préoccupations. Nous saurons faire face, prendre les décisions qui s'imposent, toujours responsables, courageuses parfois, pour le bien fondé de notre commune et de ses habitants.

Je souhaite qu'ensemble, nous continuions à être force de proposition et d'action, au service du bien commun et de l'intérêt général, dans une démarche de pragmatisme, d'écoute et de respect mutuel.

En 2024, continuons à travailler ensemble à la construction d'un avenir empreint de solidarité et d'humanité. Sachons nous engager ensemble, dans un esprit constructif et respectueux, en faveur de la réussite de nos projets pour Plobsheim.

Belle année 2024 à Plobsheim ! »

2024-001 APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2023 ET DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte le procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la séance du 20 novembre 2023.

Adopté à l'unanimité

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Vu les articles L.2541-6 et L.2541-7 du code général des collectivités territoriales portant sur la désignation d'un secrétaire de séance,

Vu la réponse 35446 en date du 26 février 1996 de M. le Ministre de la Fonction Publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation portant sur l'application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales en Alsace-Moselle notamment en ce qui concerne la nomination d'un secrétaire de séance (Conseil d'Etat, 12 juin 1896, Marchand),

Le conseil municipal,

▶ **Désigne, à l'unanimité,** Mme Estelle ADOLF, adjoint administratif comme secrétaire de séance.

2024-002 EUROMETROPOLE DE STRASBOURG – PROJETS SUR L'ESPACE PUBLIC – PROGRAMME 2024

M. Jean-Marc LORENTZ, adjoint, présente les projets sur l'espace public – programme 2024. Le programme 2024 voirie (y compris l'entretien significatif), plan vélo, signalisation statique et dynamique, ouvrages d'art, a été établi après une phase d'instruction avec l'ensemble des maires de l'Eurométropole de Strasbourg.

L'enveloppe consacrée à ce programme, est de 30 M€ pour l'année 2024. Les crédits sont ventilés de la manière suivante :

- 2,4 M€ réservés pour la réfection d'ouvrages d'art,
- 1,03 M€ prévus pour l'entretien des voiries dans les ZA et ZI,
- 2,7 M€ prévus pour l'entretien des chaussées et trottoirs,
- 6,3 M€ pour les opérations d'intérêt local T2,
- 3,85 M€ pour les opérations d'intérêt métropolitain T3,
- 13,72 M€ dédiés aux opérations du plan vélo T4.

Cette enveloppe est complétée par des crédits récurrents d'entretien des routes métropolitaines interurbaines à hauteur de 6,3 M€ (2,8 M€ pour les Ex-Routes Départementales et 3,5 M€ pour l'Ex-Réseaux Routier National), ainsi que, pour 2024 par des crédits d'entretien des voiries de compétence métropolitaines sur le territoire du Port Autonome de Strasbourg à hauteur de 3,7 M€.

Par ailleurs, les opérations d'eau et d'assainissement, en accompagnement des opérations de voirie ou sur des besoins patrimoniaux, ainsi que celles du Schéma directeur d'assainissement (SDA) sont financées sur les budgets annexes de l'Eurométropole de Strasbourg.

Enfin, la programmation intègre des opérations de renouvellement urbain sur les quartiers de Strasbourg et les communes d'Illkirch-Graffenstaden, de Schiltigheim et de Bischheim.

Les opérations du programme 2024 sont mentionnées dans les listes jointes en annexes qui détaillent les différents projets :

- annexe 1 : liste des projets Strasbourg,
- annexe 2 : liste des projets de renouvellement urbain,
- annexe 3 : liste des projets dans les Communes, hors Strasbourg.

Les projets sont réalisés principalement sous maîtrise d'ouvrage de l'Eurométropole de Strasbourg.

La maîtrise d'œuvre est assurée soit en interne par les services métropolitains avec l'accompagnement éventuel d'une mission d'assistance maîtrise d'ouvrage, soit en externe par des bureaux d'études privés.

Certains projets pourront faire l'objet d'une délégation de maîtrise d'ouvrage. Dans ce cas, ils donneront lieu à l'élaboration d'une convention spécifique à adopter lors d'une délibération conjointe entre l'Eurométropole de Strasbourg et le délégataire.

Les montants délibérés sont établis en référence aux indices valeur février 2024.

A noter que les reliquats de crédits d'études pourront, en cas de besoin et pour une même opération, être affectés aux travaux.

Il est précisé que la présente délibération n'inclut pas les interventions ponctuelles de proximité et d'urgence liées à la mise en sécurité qui sont réalisées tout au long de l'année.

M. Martin GRUBER se questionne sur le projet chemin des Sept Ecluses et rue du Moulin.

M. Jean-Marc LORENTZ, adjoint, répond qu'il s'agit de la réfection du carrefour du chemin des 7 écluses et de la rue du Moulin. L'Eurométropole de Strasbourg va poser des conduites d'eau suite au chantier du champ captant.

M. Christian ENGEL s'interroge sur les travaux prévus dans l'impasse Jacques Prévert.

M. Jean-Marc LORENTZ, adjoint, répond qu'il s'agit de réfection de la couche d'enrobé.

Le conseil municipal,

VU la loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale,

VU l'article 5211-57 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après délibération,

Approuve à l'unanimité le programme 2024 des opérations sur l'espace public :

Opération	2024PLO08	PLOBSHEIM		Etudes et travaux		1		
Site projet	RUE DU RHIN							
<i>Tronçon / tranche</i>	1/1	<i>Début</i>	Rue du Moulin	<i>Fin</i>	Sortie Est			
<i>Mt Total Prévisionnel</i>	630 000 €		MCO	Externe	Tableau	T12 + T13	AMO non	
Eau	Etat d'entretien réseau		Conduite/branchements	Renouvellement		Travaux tranchée ouverte	Type Marché MAPA	
Assainissement	Entretien état réseau		Collecteur/branchements	Répose		Travaux tranchée ouverte	Type Marché MAPA	
							TTC	
							Total délibéré EMS	630 000 €
Opération	2024PLO07	PLOBSHEIM		Etudes et travaux		2		
Site projet	RUE DU MOULIN							
<i>Tronçon / tranche</i>	1/1	<i>Début</i>	Rue du Rhin	<i>Fin</i>	Rue de l'Espérance			
<i>Mt Total Prévisionnel</i>	140 000 €		MCO	Externe	Tableau	T12	AMO non	
Eau	Etat d'entretien réseau		Conduite/branchements	Renouvellement		Travaux tranchée ouverte	Type Marché MAPA	
							TTC	
							Total délibéré EMS	140 000 €
Opération	2024PLO06	PLOBSHEIM		Etudes et travaux		3		
Site projet	RUE DU MOULIN ET CHEMIN DES 7 ECLUSES							
<i>Tronçon / tranche</i>	1/1	<i>Début</i>	Localisée	<i>Fin</i>	Localisée			
<i>Mt Total Prévisionnel</i>	440 000 €		MCO	Externe	Tableau	T12	AMO non	
Eau	Etat d'entretien réseau		Conduite/branchements	Remplacement		Travaux tranchée ouverte	Type Marché MAPA	
							TTC	
							Total délibéré EMS	440 000 €
Opération	2024PLO05	PLOBSHEIM		Etudes et travaux		4		
Site projet	PAMA - LIAISON RUE DU RHONE / COMPLEXE SPORTIF							
<i>Tronçon / tranche</i>	1/1	<i>Début</i>	Rue du Rhône	<i>Fin</i>	Complexe sportif			
<i>Mt Total Prévisionnel</i>	810 000 €		MCO	Externe	Tableau	T4 BAMA	AMO non	
Voie & équipements	Création		Liaison cyclable	Amenagement		Trv en profondeur	Type Marché MAPA	
							TTC	
							Total délibéré EMS	810 000 €
Opération	2024PLO04	PLOBSHEIM		Etudes et travaux		5		
Site projet	IMPASSE JACQUES PREVERT – Trottoirs							
<i>Tronçon / tranche</i>	1/1	<i>Début</i>	Complet	<i>Fin</i>	Complet			
<i>Mt Total Prévisionnel</i>	2 500 €		MCO	Externe	Tableau	T1	AMO non	
Voie & équipements	Etat d'entretien		Voie de desserte	Réfection		Trv en faible profondeur	Type Marché MAPA	
							TTC	
							Total délibéré EMS	2 500 €
Opération	2024PLO03	PLOBSHEIM		Etudes et travaux		6		
Site projet	RUE DE LA DEMI-LUNE – chaussée + trottoirs							
<i>Tronçon / tranche</i>	1/1	<i>Début</i>	Complet	<i>Fin</i>	Complet			
<i>Mt Total Prévisionnel</i>	35 000 €		MCO	Externe	Tableau	T1	AMO non	
Voie & équipements	Etat d'entretien		Voie de desserte	Réfection		Trv en faible profondeur	Type Marché MAPA	
							TTC	
							Total délibéré EMS	35 000 €
Opération	2024PLO02	PLOBSHEIM		Etudes et travaux		7		
Site projet	RUE DE LA RETRAITE – Chaussée							
<i>Tronçon / tranche</i>	1/1	<i>Début</i>	Rue Leclerc	<i>Fin</i>	Rue du Château			
<i>Mt Total Prévisionnel</i>	405 000 €		MCO	Externe	Tableau	T1 + T12 + T13	AMO non	
Voie & équipements	Etat d'entretien		Voie de desserte	Réfection		Trv en faible profondeur	Type Marché MAPA	
Eau	Etat d'entretien réseau		Conduite/branchements	Renouvellement		Travaux tranchée ouverte	Type Marché MAPA	
Assainissement	Entretien état réseau		Collecteur/branchements	Renouvellement		Travaux tranchée ouverte	Type Marché MAPA	
							TTC	
							Total délibéré EMS	405 000 €
Opération	2024PLO01	PLOBSHEIM		Etudes et travaux		8		
Site projet	RUE DE L'ETANG (Leclerc / Seine)							
<i>Tronçon / tranche</i>	1/1	<i>Début</i>	Rue Leclerc	<i>Fin</i>	Rue de la Seine			
<i>Mt Total Prévisionnel</i>	140 000 €		MCO	Externe	Tableau	T2	AMO non	
Voie & équipements	Amélioration sécurité		Voie de desserte	Raménagement		Trv en profondeur	Type Marché MAPA	
							TTC	
							Total délibéré EMS	140 000 €
Opération	2023PLO03	PLOBSHEIM		Suite études et travaux		9		
Site projet	RUES DE LA POSTE ET DES CORDIERS - CHAUSSEE							
<i>Tronçon / tranche</i>	4/4	<i>Début</i>	Complet	<i>Fin</i>	Complet			
<i>Mt Total Prévisionnel</i>	416 000 €		MCO	Externe	Tableau	T12	AMO non	
Eau	Etat d'entretien réseau		Conduite/branchements	Renouvellement		Travaux tranchée ouverte	Type Marché MAPA	
							TTC	
							Total délibéré EMS	50 000 €
Opération	2023PLO05	PLOBSHEIM		Suite études et travaux		10		
Site projet	RUE DE L'ESPERANCE							
<i>Tronçon / tranche</i>	2/2	<i>Début</i>	Complet	<i>Fin</i>	Complet			
<i>Mt Total Prévisionnel</i>	280 000 €		MCO	Externe	Tableau	T13	AMO non	
Assainissement	Entretien état réseau		Collecteur/branchements	Renouvellement		Travaux tranchée ouverte	Type Marché MAPA	
							TTC	
							Total délibéré EMS	120 000 €
Opération	2023PLO01	PLOBSHEIM		Suite études et travaux		11		
Site projet	CARREFOUR LECLERC							
<i>Tronçon / tranche</i>	2/2	<i>Début</i>	Rue de la Ville	<i>Fin</i>	Rue du Général Leclerc			
<i>Mt Total Prévisionnel</i>	180 000 €		MCO	Externe	Tableau	PPI DEPN	AMO non	
Voie & équipements	Amélioration sécurité		Carrefour	Raménagement		Trv en profondeur	Type Marché MAPA	
							TTC	
							Total délibéré EMS	50 000 €
Opération	2023PLO02	PLOBSHEIM		Suite études et travaux		12		
Site projet	CARREFOUR LECLERC (T3 150€ et PPI DEPN 55€)							
<i>Tronçon / tranche</i>	2/2	<i>Début</i>	Rue des Noyers	<i>Fin</i>	Rue de l'Étang			
<i>Mt Total Prévisionnel</i>	385 000 €		MCO	Externe	Tableau	T3 + PPI DEPN	AMO non	
Voie & équipements	Amélioration sécurité		Carrefour à feux	Raménagement		Trv en profondeur	Type Marché MAPA	
							TTC	
							Total délibéré EMS	205 000 €

2024-003 EQUIPEMENTS SPORTIFS – CREATION D'UN PREAU MULTIFONCTIONS AU COMPLEXE SPORTIF

La construction d'un préau multi activités au complexe sportif a pour objectif d'encourager la pratique du sport et ainsi de contribuer à l'amélioration de la santé physique.

Accessible à tous les publics, il sera également un espace de rencontre pouvant accueillir une gamme diversifiée d'activités pour tous.

Il offrira un espace idéal pour organiser des événements et des activités culturelles pour dynamiser la vie sociale.

C'est un investissement dans la qualité de vie et dans le renforcement du bien vivre ensemble.

M. Christian ENGEL se questionne sur la délibération autorisant la signature du marché et souhaite savoir à quel stade en est le projet.

Mme Michèle LECKLER, maire, répond qu'une fois que la consultation sera achevée, le marché sera signé. La commune a délibéré et augmenté l'enveloppe pour prendre en compte la hausse des coûts.

M. Christian ENGEL se demande si les entreprises ont déjà été consultées.

Mme Michèle LECKLER, maire, répond que pour définir une enveloppe budgétaire, un échange préliminaire et sans engagement a lieu avec les entreprises. Ensuite, le marché et la mise en concurrence sont lancés.

M. Nicolas TEINTURIER déplore le fait que le projet n'ait pas été évoqué en amont et que les plans n'aient pas été partagés.

Mme Michèle LECKLER, maire, répond que ce projet a été travaillé en commission Infrastructures et Technique et qu'un permis de construire a été déposé. Les plans seront envoyés à tous les élus.

M. Martin GRUBER se questionne sur les matériaux de la toiture et du sol.

M. Charles BAPST, adjoint, répond qu'il s'agit d'un préau ouvert en totalité qui sera grillagé. Le sol gravillonné permettra la pratique de la pétanque. Le préau sera situé à côté du portail du CAP, qui sera déplacé pour ne pas empiéter sur un éventuel futur terrain de football.

M. Christian ENGEL se demande quand sera acté le projet définitif.

Mme Michèle LECKLER, maire, répond que cette délibération valide le plan de financement et qu'il n'y aura pas d'autre délibération par la suite.

M. Christian ENGEL répond qu'il s'abstiendra car il n'a pas reçu assez d'éléments pour voter.

Mme Frédérique WIEHLE se demande si des panneaux photovoltaïques ont été prévus.
M. Charles BAPST, adjoint, répond que la toiture le permettra dans le futur.

Le conseil municipal,

Après délibération,

- **Adopte** l'opération de création d'un préau multifonctions au complexe sportif
- **Approuve** le plan de financement tel que présenté ci-dessous :

DEPENSES	Montant HT	%	RESSOURCES	Montant HT	%.
Lot 1 : construction bois	75 970,95 €		AIDES PUBLIQUES :		
			- ETAT : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR/DSIL)	23 960,00 €	20%
Lot 2 : gros œuvre	43 830,05 €		- CeA	27 763,00 €	23%
			- Agence Nationale du Sport	44 326,37 €	37%
			Sous-total AIDES PUBLIQUES	96 049,37 €	80%
			AUTOFINANCEMENT		
			Fonds propres	23 751,63 €	20%
			Sous-total AUTOFINANCEMENT	23 751,63 €	20%
TOTAL DEPENSES	119 801,00 €	100%	TOTAL RESSOURCES	119 801,00 €	100%

- **Charge** le maire, ou son représentant, de solliciter l'attribution de toutes les subventions auxquelles la commune peut prétendre pour ce projet, notamment auprès de l'Agence Nationale du Sport, de la Fédération Française de Pétanque, la Région Grand Est, la Collectivité Européenne d'Alsace, ainsi que l'aide de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et/ou au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).
- **Autorise** le maire à signer le marché.

Adopté par 21 voix pour et 5 abstentions
(MM. Christian ENGEL, Martin GRUBER, KIESLER Aurore,
Nicolas TEINTURIER, Mme Frédérique WIEHLE

2024-004 **TRANSITION ENERGETIQUE – RENOVATION DES INSTALLATIONS D'ECLAIRAGE PUBLIC**

La mise en place d'un éclairage LED représente une démarche innovante et moderne, renforçant l'image de notre commune en tant que collectivité engagée dans la transition énergétique.

L'objectif est de transformer notre éclairage public actuel obsolète en un système moderne basé sur la technologie LED. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable et de la réduction de notre empreinte environnementale.

Le projet porte sur un programme qui intègre 3 tranches annuelles de travaux : sécurisation des carrefours en 2024, et relamping en 2025 et 2026.

M. Christian ENGEL se demande si les subventions prévues à hauteur de 50% sont un constat ou un optimum.

Mme Michèle LECKLER, maire, répond qu'il s'agit d'une estimation prudente.

M. Christian ENGEL s'interroge sur le nombre de têtes de LED prévu dans les 40 000€ de budget.

M. Jean-Marc LORENTZ, adjoint, répond qu'il s'agit d'une soixantaine de LED entre achat et remplacement.

Le conseil municipal,

Après délibération,

- **Adopte** l'opération de rénovation des installations d'éclairage public
- **Approuve** le plan de financement tel que présenté ci-dessous :

DEPENSES	Montant HT	%	RESSOURCES	Montant HT	%
Sécurisation des carrefours : terrassment			AIDES PUBLIQUES :		
Réaménagement du carrefour rue Boistel/rue de la Ville et rue du Général Leclerc	4 489,03 €		- ETAT : Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR/ DSIL)	76 884,19 €	50%
Réaménagement du carrefour rue des Noyers/rue de l'Etang et rue du Général Leclerc	39 028,33 €				
Ensemble mâts et éclairage LED	30 251,00 €		Sous-total AIDES PUBLIQUES	76 884,19 €	50%
Relamping			AUTOFINANCEMENT		
			Fonds propres	76 884,17 €	50%
Changement des têtes de lampe 2025	40 000,00 €				
Changement des têtes de lampe 2026	40 000,00 €		Sous-total AUTOFINANCEMENT	76 884,17 €	50%
TOTAL DEPENSES	153 768,36 €	100%	TOTAL RESSOURCES	153 768,36 €	100%

- **Charge** le maire, ou son représentant, de solliciter l'attribution de toutes les subventions auxquelles la commune peut prétendre pour ce projet, notamment auprès de l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et/ou au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), et de mobiliser les certificats d'économies d'énergie (CEE).
- **Autorise** le maire à signer le marché,

Adopté à l'unanimité

2024-005 RAPPORT DE LA COMMISSION ACTION CITOYENNE, ANIMATIONS, ASSOCIATIONS DU 22 NOVEMBRE 2023

Mme Elisabeth VAUBOURG souhaite ajouter un point au rapport de commission : la prévision d'un poste de premiers secours lors de la prochaine édition de la Plobsheimoise.

M. Christian ENGEL se questionne sur le déplacement du local Seniors.

Mme Michèle LECKLER, maire, répond qu'actuellement le périscolaire occupe les deux niveaux de La Forge, hormis le vendredi lorsque le club senior est présent. C'est pour cela qu'une réflexion est menée à ce sujet.

Le conseil municipal prend acte du rapport de la commission Action citoyenne, animations, associations du 22 novembre 2023, dont un exemplaire a été joint au rapport de synthèse.

2024-006 RAPPORT DE LA COMMISSION URBANISME, LOGEMENT, DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DU 14 NOVEMBRE 2023

Mme Elisabeth VAUBOURG se questionne sur la suite donnée au moratoire.

Mme Michèle LECKLER, maire, répond que le délai est prolongé de 4 mois et que la commune est libre de se positionner sur le sujet.

M. Nicolas TEINTURIER se questionne sur d'éventuelles subventions de la Préfecture suite à la consultation.

Mme Michèle LECKLER, maire, répond que ce n'est pas clair pour le moment. On nous indique « modalités financières incitatives » mais sans détail.

Le conseil municipal prend acte du rapport de la commission Urbanisme, logement, développement économique du 14 novembre 2023, dont un exemplaire a été joint au rapport de synthèse.

2024-007 COMMUNICATIONS

A) Eurométropole de Strasbourg

Conseil de l'Eurométropole du 10 novembre 2023

La synthèse des délibérations est jointe en annexe.

Conseil de l'Eurométropole du 20 décembre 2023

La synthèse des délibérations est jointe en annexe.

Les synthèses ont été transmis avec la convocation pour la réunion du conseil municipal.

Les comptes-rendus des séances du conseil de l'Eurométropole de Strasbourg peuvent être consultés à la mairie ou sur le site de l'Eurométropole de Strasbourg.

B) Schéma directeur d'assainissement

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement de l'EMS des travaux ont été réalisés sur la commune de Plobsheim pour limiter les déversements au milieu naturel en temps de pluie :

- renforcement de 1509ml de réseau d'assainissement,
- création d'un bassin d'orage de 2500m³,
- création d'une nouvelle station de pompage pour alimenter la station d'épuration.

À ce jour et jusqu'à mise en service de la StEp Sud, l'exutoire du système d'assainissement est la station d'épuration de Plobsheim qui reste le facteur limitant de la capacité hydraulique du réseau.

Cependant les travaux réalisés ont amélioré la capacité tampon du réseau et ont d'ores et déjà un impact puisque l'on a constaté depuis leur mise en service :

- une augmentation de 8% de la charge polluante en entrée StEp de Plobsheim (soit autant de moins rejeté au milieu naturel),
- une diminution de 30% des déversements par simulation du modèle hydraulique sur des bases pluviométriques 2022.

Le reprofilage hydraulique du réseau, le rehaussement des crêtes des déversoirs d'orage, l'optimisation de la station de pompage couplée au bassin d'orage ont donc amélioré la situation et diminué les déversements mais :

- les déversements résiduels sont désormais essentiellement reportés sur le DO196 – Rue André Malraux (là où ils vous ont été signalés),
- les limites hydrauliques de la StEp de Plobsheim empêchent de profiter pleinement des effets positifs des travaux.

Les services de l'Eurométropole étudient actuellement des optimisations potentielles en entrée de StEp de Plobsheim pour améliorer le débit transférable vers la StEp en cas de pluie et désengorger d'autant (mais donc pas totalement) le réseau amont (mise en œuvre 2024).

Il s'agit d'une solution palliative en attendant le raccordement sur la StEp Sud qui seul permettra la mise en œuvre définitive de la modélisation limitant au maximum les déversements.

M. Christian ENGEL a remarqué des déclenchements décalés lors de faibles pluies et des écoulements par temps sec.

M. Jean-Marc LORENTZ, adjoint, répond qu'il y a pourtant un capteur d'alerte mais qu'il va se renseigner.

2024-008 QUESTIONS ORALES

Mme Élisabeth VAUBOURG souhaite intervenir à propos des baux ruraux à clauses environnementales. Elle a été informée de la possibilité pour notre commune de reprendre des parcelles agricoles suite au départ en retraite de M. Fischer. L'Eurométropole de Strasbourg aurait proposé à la commune d'en faire des baux ruraux à clauses environnementales et ainsi d'accompagner notre commune dans la mise en place de clauses environnementales plus poussées et plus abouties que celles que nous avons déjà signées l'an dernier. Elle se demande si la commune va reprendre ces parcelles et si elle va en profiter, avec l'aide et le soutien de l'Eurométropole de Strasbourg, d'en faire des baux ruraux à clauses environnementales en allant plus loin que ce que nous avons commencé à initier l'année dernière.

Mme Michèle LECKLER, maire, répond que M. Fischer part à la retraite. La commune a échangé avec l'Eurométropole de Strasbourg et avec M. Fischer. Nous devons retrouver les propriétaires et partager les terres équitablement entre les agriculteurs. La commune souhaite mettre en place des baux ruraux à clauses environnementales comme ceux mis en place avec M. Huck.

M. Martin GRUBER souhaite savoir si l'Eurométropole de Strasbourg a déjà pris contact avec les agriculteurs.

Mme Michèle LECKLER, maire, répond qu'elle n'a pas cette information.

M. Nicolas TEINTURIER souhaite ajouter que la commune ne va pas assez loin dans sa réflexion environnementale et que la commune n'est pas assez proactive pour initier des changements dans les pratiques agricoles. Il faut toujours une première pierre pour construire une maison.

Mme Michèle LECKLER, maire, répond que la rédaction des baux ruraux à clauses environnementales est une première pour la commune et que le travail a été fait. Nous pourrions rediscuter de ces baux mais c'est l'approche pragmatique qui prime.

Mme Élisabeth VAUBOURG ajoute que c'est à la mairie d'être exemplaire sur ce sujet et qu'il doit y avoir une réelle volonté politique.

Mme Michèle LECKLER, maire, répond que c'est pour cela que la commune a entamé la démarche. Nous n'avons par ailleurs actuellement aucun outil pour contrôler la démarche. La commune va se rapprocher des services de l'Eurométropole de Strasbourg pour connaître leurs avancées sur le sujet.

M. Nicolas TEINTURIER ajoute que c'est le rôle des politiques de faire quelque chose.

M. Christian ENGEL ajoute que c'est l'occasion d'avoir un levier sur les agriculteurs notamment sur les chemins communaux. Il se demande s'il est possible d'effectuer un zonage pour garder plus de parcelles boisées.

Mme Michèle LECKLER, maire, répond que la commune préempte pour garder les parcelles boisées. Concernant les bandes enherbées au niveau des chemins ruraux, les demandes sont faites auprès des agriculteurs mais ils ne jouent malheureusement pas tous le jeu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close à 21 heures